



AGENT·E DE PUERICULTURE

La Ville de Paris recrute **70 agent·es de puériculture** pour travailler dans l'une de ses 450 crèches municipales.

Vous êtes recruté·e en CDD de 6 mois renouvelable à compter du 26/04/2021. Vous pouvez devenir fonctionnaire à l'issue de ce contrat.

Le profil recherché :

Titulaire d'un CAP Accompagnant Éducatif Petite Enfance ou d'un CAP Petite Enfance

ET d'une expérience professionnelle de 6 mois en crèche au cours des deux dernières années

Le poste :

Vous assurez l'accueil et participez à la prise en charge d'un groupe d'enfants aux travers d'activités d'éveil tout en respectant le rythme de chacun.

Vous êtes intégré·e à l'équipe et participez au projet pédagogique de l'établissement (réunions d'équipe et réunions pédagogiques organisées dans l'établissement).

Vous collaborez avec les autres membres de l'équipe et participez ainsi à une dynamique de travail en équipe pluridisciplinaire (médecin, psychologue...).

Les missions :

Sous l'autorité de la responsable, vous êtes chargé·e de :

- l'accueil des enfants et des parents
- la réalisation des soins du quotidien : change, repas, accompagnement des enfants pour la sieste
- la mise en place d'activités adaptées en tenant compte de la singularité de l'enfant
- l'accompagnement de l'enfant dans ses apprentissages
- la participation à l'entretien du matériel et des jouets dans les sections

Vous vous assurez au quotidien du bien-être de l'enfant dont vous avez la charge (physiologique, physique et psychique) tout en veillant au respect des règles d'hygiène et de sécurité.

Dans le cadre de votre prise de poste, des formations vous seront proposées.

Le salaire : 1750 € bruts mensuels

Les modalités de recrutement : Entretien de motivation

Pour postuler :

Envoyez votre CV à l'adresse Email suivante : DRH-parisrecrut-agentsdepuericulture@paris.fr